BILAN

MSPU du

Véron

12 rue des roches

37420 Avoine

Bilan 2012/2013. Synthèse des actions

Composition de l'équipe soignante de la MSPU du Véron (2012) :

Liste des professionnels de santé du site

Nom	N° Adeli	Spécialité	Statut	ETP	Signature
LEHR-DRYLEWICZ Anne-Marie	37 1 02361 5	Médecine Générale	Libéral + Hospitalier	2/5	
BRECHAT Laurent	37 1 04205 2	Médecine Générale	Libéral	1	
GIACOMINO Alain	37 1 01861 5	Médecine Générale	Libéral	1	
GONDRECOURT Marc	37 1 05248 1	Médecine Générale	Libéral	1	
MEUNIER Philippe	37 1 04184 9	Médecine Générale	Libéral	1	
RESPAUD Raymond	37 1 03678 1	Médecine Générale	Libéral	1	
JUNG Thierry	37 4 00580 9	Dentiste	Libéral	1	
LAPLANTE Philippe	37 4 00542 9	Dentiste	Libéral	1	
PERDEREAU Fabrice	37 4 00570 0	Dentiste	Libéral	1	
BERTANI Frédéric	37 7 01219 0	Kinésithérapeute	Libéral	1	
COGNARD Nathalie	37 7 00783 6	Kinésithérapeute	Libéral	1	
DELERUE Clément	37 7 01436 0	Kinésithérapeute	Libéral	1	
HONNINCKX Jonathan	37 7 01466 7	Kinésithérapeute	Libéral	1	
BUCAILLE Virginie	37 701481 6	Kinésithérapeute	Libéral	1	
BEUGNET Isabelle	37 6 74926 3	Infirmière D.E.	Libéral	1	
CHICOISNE Pascal	37 6 70046 4	Infirmier D.E.	Libéral	1	
DELAUNAY Katia	37 6 70047 2	Infirmière D.E.	Libéral	1	
DUMONT Laure	37 6 71782 3	Infirmière D.E.	Libéral	1	
GIRARD Sophie	37 6 73603 9	Infirmière D.E.	Libéral	1	
ROCHER Murielle	37 6 07650 1	Infirmière D.E.	Libéral	1	
ROBINEAU Mathilde	37 6 75759 7	Infirmière D.E.	Libéral	1	
FAUCHOIS Nathalie	37 9 10425 0	Orthophoniste	Libéral	1	
PERRIN Patricia	37 9 10126 4	Orthophoniste	Libéral	1	
BOCQUET Marine	37 9 80122 8	Orthophoniste	Libéral	1/2	
MANGIN Catherine	37 9 60023 2	Psychomotricienne	Libéral	1	
FERNEZ Sandra	37 9 10259 3	Orthophoniste	Libéral	1/2	
JOURDAN Julie	37 9 60075 2	Psychomotricienne	Libéral	1/2	
BERARDIER Typhène	37 9 30521 2	Psychologue	Libéral	2/5	
JUDE Mélinda	86 9 30339 6	Psychologue	Libéral	2/5	
LOYAU Mickael	37 8 30456 1	Pédicure-podologue	Libéral	4/5	
MERCEREAU Sarah	37 0 55564 6	Diététicienne	Libéral	1/5	
BOUGRIER Amélie	37 5 20903 9	Orthoptiste	Libéral	1/5	

Préambule :

Compte tenu de la taille de la MSPU du Véron , du nombre d'acteurs impliqués , les échanges interprofessionnels sont quotidiens .

Cependant nous avons établis en plus de ces échanges, des rencontres programmées et régulières avec les différents acteurs.

il nous parait totalement illusoire de faire lors de chaque réunion un compte rendu détaillé : nous sommes tous des soignants et ce temps de rédaction systématique et exhaustif serait totalement incompatible avec nos contraintes.

Néanmoins il nous semble primordial de retracer la réalité de ce fonctionnement ainsi que les axes de travail et réalisations effectuées.

L'équipe de la MSP s'est enrichie avec l'arrivée de nouveaux professionnels en 2012 : un pédicure-podologue ainsi qu'une orthoptiste ont rejoint notre équipe.

En 2013 , le Dr Prod'homme intègre l'équipe, en apportant à la population du Véron une aide en tabacologie (DIU de tabacologie)

1.Coordination pluridisciplinaire :

En dehors des grandes réunions réunissant l'ensemble des professionnels de la MSP , et permettant de définir les grandes lignes des projets de santé publique , compte tenu du grand nombre de professionnels nous avons opté pour un système beaucoup plus souple et efficace concernant les échanges interprofessionnels et la coordination des actions et soins :

- **Tous les jours** : les IDE font état des besoins ou problème des patients suivis à domicile aux médecins concernés, soit par le biais de messages laissés sur la messagerie, soit plus fréquemment lors d'échanges de vive voix entre 12 et 13 H à la MSP . A noter que les kinésithérapeutes s'inspirent de plus en plus de ce fonctionnement, permettant des rencontres croisées régulières médecin-kiné-IDE). Cet échange quotidien permet de coordonner les actions des différents intervenants et d'anticiper les difficultés rencontrées par les patients ou leurs familles.

- **Tous les Jeudi**, un des médecins va rencontrer les IDE dans leur locaux afin de refaire un point à la fois sur l'organisation pratique et les pistes de réflexion des uns et des autres (exemple : amélioration de la prise en charge des pansements, des programmes de vaccination, du suivi des traitements AVK)

- **Tous les quinze jours,** un des médecins rencontre le kinésithérapeute dans la même optique.

- **Tous les quinze jours** , la diététicienne rencontre les médecins de la MSP afin d'évaluer le suivi des différents patients suivis en commun . L'adhésion des médecins de la MSP , des deux psychologues ainsi que de la diététicienne au réseau **REPSO** (annexe) a encore renforcé ce travail coordonné autour des patients en surcharge pondérale.

- Concernant les dentistes, les échanges se font **au quotidien,** pour tout ce qui concerne la prise en charge des patients sous AVK ou AAP , ou en ce qui concerne les antibioprophylaxies ou antibiothérapie spécifique .

- En ce qui concerne les **orthophonistes** , le protocole de dépistage des troubles de la mémoire implique un échange régulier concernant ces patients , dans un cadre structuré .

- Tous les jeudi , les médecins échangent avec l'**orthoptiste** afin d'orienter des patients pour un bilan ou une prise en charge spécifique

- Nous avons par ailleurs mis en place une **lettre d'information régulière (par mail**) permettant à chacun de prendre connaissance de projets en cours. Cette voie de communication est naturellement très utilisée par les professionnels afin d'échanger entre eux concernant des suivis de patients ou autres problèmes organisationnels.

2.Actions de santé publique :

la MSPU du Véron a développé plusieurs axes de travail

1. **BPCO-TABAC :**

Nous avons travaillé sur les trois champs de la prévention :

-**prévention primaire** en sensibilisant les fumeurs systématiquement lors des consultations.

-**prévention secondaire** : en organisant un dépistage systématique de la BPCO (cf annexe) qui est mis en place depuis novembre 2011 de façon très efficace. (travail de recherche en cours)

-**prévention tertiaire** : en développant un partenariat avec « l'espace du souffle » afin de prendre en charge au mieux les patients atteints de BPCO stade II , III et IV, tout en impliquant les IDE(vaccination) , Kiné ,Diététicienne et psychologues .

En 2012, afin de renforcer cet axe de santé publique :

- Une des anciennes internes de la MSP travaille régulièrement (deux jours par semaine) depuis le mois de septembre 2012 en tant que remplaçante avant de soutenir sa thèse en octobre 2013 et d'intégrer notre équipe ; elle suit une formation de **tabacologie** (DIU) afin d'optimiser la prise en charge des patients tabagiques.

- la MSP du Véron a participé à la réunion organisée par la FRAPS au CHU le 18.12.2012 concernant la mise en place du plan régional de lutte contre le tabagisme.

Exemple (1)BPCO

Objectifs :

- Prévention primaire: Aborder le tabagisme
- Prévention secondaire: Dépistage précoce
- Prévention tertiaire: Prise en charge

Comment?

- Dépistage ciblé
- Diagnostic précoce (EFR)
- Prise en charge

QUI ?MG, IDE , KINE , DIETETICIENNE , PSYCHOLOGUES , Pneumologues , Espace du souffle.

MSPU Véron

2. OBESITE :

Là encore ,en développant un programme sur les trois axes de la prévention :

-**prévention primaire** : en travaillant et programmant avec la FRAPS des réunions publiques à l'attention des parents de jeunes enfants) ; En développant un partenariat avec la commune d'Avoine , impliquant la diététicienne , afin d'élaborer au mieux les menus de la cantine scolaire tout en proposant des idées de repas pour le soir aux parents des enfants qui mangent au restaurant scolaire ; en formant le personnel de ce service (afin d'éviter les erreurs fréquentes : « il faut finir ton assiette … »)

- **prévention secondaire** : en sensibilisant plusieurs fois par an ,lors et en dehors des réunions hebdomadaire des médecins , l'équipe médicale dans son ensemble (externes , internes, médecins séniors) à la recherche et au dépistage du rebond précoce d'adiposité , ainsi qu'à l'obésité en général.

-prévention tertiaire : en prenant en charge les obèses selon les recommandations de la HAS , en particulier avec la diététicienne et les psychologues de la MSPU ; En adhérant au réseau **REPSO** , afin de pouvoir prendre en charge de façon pluridisciplinaire les patients en surcharge pondérale dans un cadre structuré et évaluable

Exemple(2)Obésité

Objectifs:

-Prévention Primaire (éviter l'apparition du Pb)

-Prévention Secondaire: (dépistage précoce)

-Prévention Tertiaire

Comment :

-restauration scolaire , école , information etc.

-IMC (formation , évaluation…)

-prise en charge:

Qui : MG,DENTISTES, IDE , KINE, DIET,PSY…

MSPU Váron

MSPU Váron

3. **PERSONNES AGEES**

Tous les ans les professionnels de santé de la MSP participent à la « semaine bleue » organisée par la commune d'Avoine , concernant les personnes agées ; Le 19 octobre 2012 a eu lieu à la MSP Une réunion –atelier concernant la « mémoire » sous la responsabilité des professionnels de santé de la MSP (Médecins , orthophonistes)

En 2013 , la thématique retenue sera la prévention des chutes

4. **FORMATION DES PROFESSIONNELS** :

- d'une part en développant un partenariat avec la FRAPS afin de dispenser une formation adaptée aux différents professionnels de santé des MSP (Avoine et autres MSP)
- d'autre part avec la MSA en permettant à un médecin et à la diététicienne de bénéficier en 2012 d'une formation validante afin de mettre en place des programmes d'ETP dans le cadre réglementaire.
- **PARTENARIAT AVEC LE CHC formation OGDPC 13 et 14 juin 2013 « suivi de grossesse »**

Ces différentes actions ont mobilisée énormément de temps et d'énergie en 2012.

Grace à ce travail nous avons pu débuter le premier programme d'éducation pour la santé structuré et coordonné par le Dr Alain Giacomino dans le cadre de l'HTA déséquilibrée.

Nous avons organisé deux réunions ouvertes au public (réunion d'information) concernant l'alimentation des jeunes enfants .(cf annexes)

3.Fonctionnement de la MSP :

1. CONTINUITE DES SOINS

Concernant les congés et absences, chaque profession s'organise afin d'assurer une continuité des soins. Les Médecins organisent leurs congés en concertation, ainsi que les IDE, Dentistes, Kiné etc …

De part ce fonctionnement la continuité des soins primaires est assurée parfaitement sur la MSPU.
(comme prévu dans le cahier des charges.)

Nous avons réorganisé la réponse à la demande de soins non programmés en aménageant un bureau spécifiquement pour cette prise en charge, permettant de dissocier les temps de consultation entre « programmé » et « non programmé »

2.COOPERATION

La coopération est indissociable de la coordination (cf supra)
La coopération médecin –IDE passe par trois axes structurés actuellement :

- **Vaccination anti grippe :**

Campagne d'information et sensibilisation toute l'année par tous les professionnels de santé pour tous les patients concernés.

Affichage précoce (septembre) de l'existence de permanence IDE pour la VAG. (cf pj)

Permanences régulières au cabinet infirmier dès l'arrivée des vaccins en pharmacie.

Traçabilité : insertion dans les dossiers des patients vaccinés par les IDE de cet acte et de sa date .

- **Suivi des traitements AVK :**

GESTION DU TRAITEMENT PAR ANTI-VITAMINES K

Pour les patients suivis quotidiennement par les IDE

I *PALIERS D'ADAPTATION DES DIFFERENTES MOLECULES*

- PREVISCAN : ¼ de comprimé
- SINTROM : ¼ de comprimé (OU 1 cp de MINI-SINTROM (=1mg))
- COUMADINE : 1 mg soit ½ cp à 2mg (il existe 2 et 5 mg)

II *INSTAURATION*

DOSE D'INSTAURATION HABITUELLE (généralement divisée par 2 chez le sujet « âgé » ou polymédicamenté : PREVISCAN : 1cp

- SINTROM : 1cp
- COUMADINE : 1cp à 5mg

POURSUITE DE L'HEPARINE JUSQU'A INR > 2, ARRET ENSUITE

- 1er INR à 48 h (VISANT UNIQUEMENT A DEPISTER UNE HYPER-SENSIBILTE AU TTT) :
  - SI INR < 2 : ne pas modifier poso, NOUVEL INR 48 à 72 heures plus tard
  - Si INR > ou = 2 : diminuer poso d'1/4 et contrôle à 24-48 h
  - Si INR > 3 : pas de prise ce jour : reprendre à moitié de la dose initiale le lendemain soir.
- ENSUITE : VOIR III

III *CORRECTIONS DE POSO EN COURS DE TRAITEMENT* NB : indications retenues pour exemple : prévention thrombo embolique , phlébite, EP(les plus fréquentes) : INR-CIBLE = entre 2 et 3=> **Traçabilité DOSSIER PATIENT ++ a chaque changement de posologie**

1P = 1palier (cf I/)

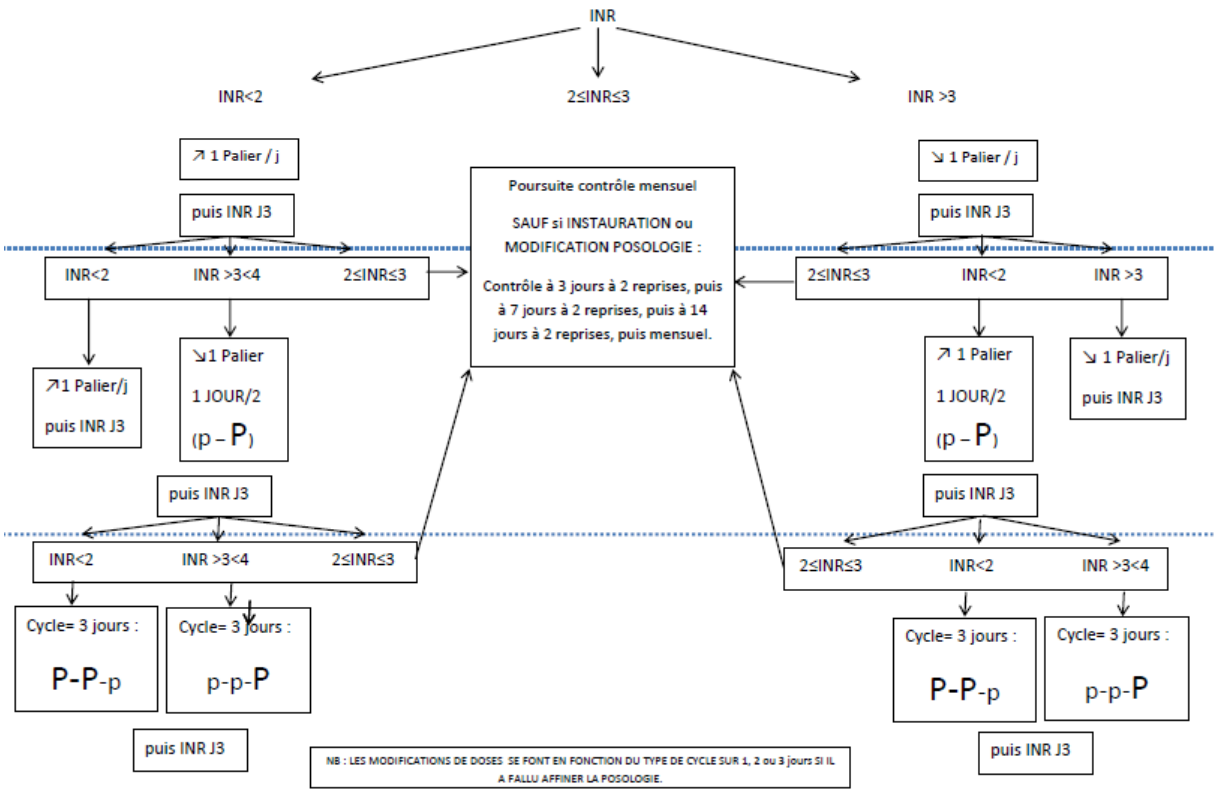

- **Pansements de plaies chroniques :**

Protocole pansements

Maison de santé du Véron
Octobre 2011.

Le dossier se compose de photos de la plaie à différents stades de l'évolution ainsi que du protocole médical de départ.

La prise de photos se fait également de façon mensuelle pour toutes les plaies chroniques.

Si l'infirmier(e) note une mauvaise évolution du pansement, voire une stagnation de celle-ci, une prise de contact sera faite avec le médecin traitant afin de pouvoir apporter une réponse adaptée.
Le choix de cette prise de contact peut s'effectuer:

Au domicile du patient
Au cabinet infirmier selon l'autonomie du patient
Lors d'une confrontation des différents acteurs de santé lors de la réunion mensuelle si le cas s'avère nécessaire.

Tous les professionnels de santé apportent des observations à différents stades de la plaie ce qui permet de fournir une vision globale de la cicatrisation.

Lors de la fin d'un pansement, l'archivage de ce support papier se fait au cabinet infirmier ce qui permet une meilleure continuité des soins en cas de récidive.

3. **PDS :(**N.B la mission première d'une MSP n'est pas la PDS .)

Tous lesmédecins de moins de 60 ans (exemption au-delà de60 ans par le CDO 37) participent à la PDS sur le secteur de CHINON –AVOINE . D'autre part les médecins de la MSP sont engagés dans une réflexion en partenariat avec le CHC afin d'améliorer dans un avenir proche la PDS sur le secteur (agrandissement du secteur avec point de garde fixe ? à l'image de ce qui se fait sur le Lochois….)

4. volet universitaire:

La MSP accueille en permanence 2 SASPAS, un interne de niveau 1 et deux externes. ce volet universitaire mobilise beaucoup de temps et énergie : supervision directe, indirecte, réunions de travail, groupes d'échange.

La présence du Pr Lehr Drylewicz permet de renforcer ce volet universitaire.

Le ressenti des étudiants est tout à fait positif avec un véritable engouement pur la médecine générale exercée dans des conditions de travail pluridisciplinaire. Il nous semble que dans un avenir proche, tous les étudiants devraient pouvoir effectuer un stage en MSP afin d'appréhender la médecine du XXI° siècle.

5. Réunions et participations diverses de la MSP :

19.01.2012 : réunion sous prefecture de Chinon concernant le projet de pôle du Bouchardais
17 et 18.01.2012 : formation de 4 médecins généralistes à l'accueil des externes (formation CNGE)
26.01.2012 : participation (exposé) à la réunion organisée par le conseil régional à Bourges en présence de l'ARS , concernant la santé en région centre.
02.02.2012 : FRAPS comité pilotage Education santé
02.02.2012 : rencontre avec le Président Bonneau (FMPS CENTRE)
16.02.2012 : préfecture de Tours , étude de faisabilité du projet de Château-la-Vallière
16.02.2012 : réunion faculté de médecine/ télémédecine.
27.03.2012 au 30.03.2012 : Formation ETP MSA
02.05.2012 au 04.05.2012 : Formation ETP MSA
21.09.2012 : visite ARS à la MSP
27.09.2012 : FRAPS : formation promotion santé
03.10.2012 : REUNION PROMOTION SANTE (cf pj)
09.10.2012 : Participation (intervenant) réunion Conseil Régional-ARS MSP orléans
15.10.2012 : Rencontre ARAIR
16.10.2012 : participation (intervenant) 5° conférence Eduthéra
27.10.2012 : AG FMPS Centre
15.11.2012 : conférence téléphonique MSP-Ministère (Universitarisation)
20.11.2012 :ARAIR Tours
27.11.2012 :réunion ASIP-ARS-St Gatien-MSP(Tours)
10.12.2012 : réunion présentation VSM /DMP/ICANOPE
18.12.2012 : réunion Tabac FRAPS ARS (CHU)
30.11.2012-01.12.2012 : formation tiers facilitateur MSP/PSP
06.12.2012 : Visite et réunion URPS-ML à la MSP
17.01.2013 : CODAMUPS 37
11.03.2013 : rencontre IRSA

30.04.2013 : conférence de territoire
06.05.213 : Rencontre DG ARS (FMPS Centre)
25.05.2013 : URPS : forum MSP (Blois)
30.05.2013 : ARS Journée « parcours des soins urgents
24.06.2013 : REPSO Communauté de Communes du Véron
26.06.2013 : Réunion avec le ministère de la santé
01.07.2013 : FRAPS
02.09.2013 : rencontre avec les deux pharmacies du Véron (Avoine + Beaumont)

Projet de santé de la MSP du Véron

Le projet de la MSP du Véron , écrit en 2004, intégrait d'emblée une vision de politique de santé publique (cf PJ)

Les professionnels de la MSP avaient défini plusieurs champs d'actions :

- A/ Réponse à la demande de soins
- B/ Mission de prévention
- C/ Formation des étudiants
- D/ Formation des Professionnels
- E/ Recherche clinique

Les professionnels de la MSP, impliqués et sensibilisés en santé publique, travaillent depuis 2010 à appliquer les plans de prévention nationaux et régionaux (ARS) au niveau de notre territoire de vie.

Cette déclinaison territoriale ne peut se concrétiser que grâce à un partenariat avec les élus, les structures communales et intercommunales (Cantines scolaires, service des sports, centre social intercommunal…), avec les structures décisionnaires (ARS) et en charge de l'éducation à la santé (FRAPS), avec le Centre Hospitalier du Chinonais et les autres acteurs médico-sociaux.

La définition des actions à mettre en place dans le cadre d'une politique locale de santé publique efficiente ne peut se faire qu'en concertation étroite entre ces différents acteurs.

La MSP du Véron tend à s'inscrire dans une vision globale de santé publique, dans des actions et partenariats multiples.

1. Prévention primaire :

Education à la santé :

- au cours des différentes consultations (médecins, IDE, Kiné, dentistes, diététicienne…)
- lors de réunions d'information (cardio-vasculaire, diététique, prévention des chutes chez les personnes âgées…)
- distribution de brochures (INPES)
- travail en partenariat avec la communauté de communes pour définir les actions.
- travail en partenariat avec la FRAPS

Vaccination :

- organisation de la campagne annuelle de vaccination antigrippale en impliquant tous les professionnels de la MSP pour sensibiliser les patients à risque et en coordonnant la vaccination entre les IDE et MG.

Tabacologie :

- DU de tabacologie pour un des MG : projet de travail de prévention en cours.

2. Prévention secondaire :

Dépistage :

- Participation aux campagnes de dépistage du cancer du sein et du colon.
- Dépistage du cancer du col de l'utérus.
- Dépistage des troubles de la mémoire (MG-orthophonistes).
- Dépistage de la BPCO.

Consultations médicales :

- Réponse organisée à la demande de soins non programmés.
- Echange régulier entre les professionnels concernant les diagnostics et prise en charge des patients.

3. Préventions tertiaire et quaternaire :

Continuité des soins :

- Organisation des différents professionnels afin d'assurer une continuité des soins (IDE, MG, Dentistes, Kiné…)

Coordination des soins :

- Utilisation d'un logiciel médical commun, avec accès en cours de développement pour les autres professionnels.
- Echanges réguliers entre professionnels concernant le suivi des patients.
- Protocoles de suivi de pathologies chroniques (suivi AVK, plaies chroniques).

ETP :

- Développement de programmes d'éducation thérapeutiques (MSA, ARAIR,MSP) adaptés aux besoins des patients

Partenariat avec le CH Chinon :

- Coordination du suivi des grossesses avec la maternité du CHC (Dr F Truchet)

4. Enseignement :

FORMATION DES ETUDIANTS :

Lieu de formation sur le terrain des étudiants des métiers de la santé.

Ce qui existe déjà :

-Agrément de tous les Médecins de la MSPU en tant qu'Enseignants Cliniciens Ambulatoire

- accueil régulier d'élèves infirmiers par l'équipe des IDE

- stagiaires kinésithérapeutes.

- Statut de « Chargé d'enseignement » à la Faculté de Médecine de Tours et de Paris VI et VII (AG, LB).

-Statut de Professeur titulaire (AMLD).

- Lieu de stage pour les étudiants en médecine tout au long de leur cursus. Capacité d'accueil actuel : 2 SASPAS, 1 IMG, 2 Externes.

- Lieu de stage pour les élèves orthophonistes

Les pistes d'amélioration :

-Equipement audio-vidéo et transmission de la salle de formation pour la relier aux salles de cours équipées de la faculté de médecine de Tours et autre pour enseignement déporté.

- Utilisation entière de nos capacités d'accueil par le DUMG de TOURS, actuellement, un poste de SASPAS n'est pas pourvu.

- Obtention du Statut « Universitaire » avec la Faculté de Médecine de Tours.

FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE :

Assurer la formation continue des professionnels de Santé de la MSPU Veron et plus largement d'autres professionnels de Santé.

Ce qui existe déjà :

- Participation en tant que organisateur, expert, et ou animateurs de nombreuses formations dans le cadre du FAF, OGD, OGDPC pour le compte d'organismes de formation agréés.
- Groupe Qualité à la MSPU un lundi par mois dans le cadre de Mediqual.

- Conception, réalisation de Formations professionnelles dans différents thèmes de Santé (Recherche Clinique, Informatique médicales …)

Objectifs futurs : Le nouveau cadre du DPC est à étudier pour devenir Organisme de Formation agréé OGDPC. Nos compétences et expériences dans le domaine de la formation sont un atout certain.

5. RECHERCHE CLINIQUE :

L'activité de recherche clinique devient de plus en plus complexe (sur le plan scientifique, méthodologique, réglementaire,…), plusieurs enquêtes internationales mettent en cause la qualité de l'investigation en France. Nous avons l'ambition de créer un Centre de Recherche et d'Investigation Clinique Ambulatoire à l'échelle d'un bassin de population de 10 000 personnes.

Les thèmes de Recherche couvriront l'ensemble des activités de la maison de Santé :

-Recherche pédagogique concernant les Enseignants Cliniciens Ambulatoires ou autres Enseignants ou Maitres de Stages et leurs Apprenants.

-Recherche appliquée : Etudes observationnelles, Etudes interventionnelles, Essais Cliniques et Thérapeutiques, autres thèmes et cadres de Recherche dans le cadre du Code de Santé Public, des GCP ICH (Bonnes Pratiques Cliniques de la Conférence Internationale d'Harmonisation) et de la déclaration d'Helsinki en tant que promoteur et/ou Centre Investigateur.

Ce qui existe déjà :
1/ Participation d'Alain Giacomino (MSPU Veron) en tant que Représentant des Investigateurs, Formateurs libéraux à la conception, réalisation de la formation de perfectionnement pédagogique des formateurs/Intervenants à l'investigation clinique pilotée par l'Université Paris Diderot, INSERM, ANSM et F-CRIN, sur la base du « *Référentiel général de contenu d'une formation à la recherche clinique sur le médicament pour les investigateurs* » (Leem/AFSSAPS/AFCROs/16 janvier 2009). Son objectif est donc de fournir des outils pédagogiques destinés à être ultérieurement utilisés au cours des diverses formations investigateurs en ciblant les thèmes et les messages prioritaires.
Son but final est de contribuer à optimiser la transmission et l'assimilation des enseignements par les apprenants investigateurs pour en faire des **professionnels parfaitement formés**.

2/ Conception, réalisation de Formations pour les Intervenants en Recherche Clinique selon le référentiel ci-dessus.

3/ Promoteur et réalisation d'une étude observationnelle sur le dépistage de la BPCO et du suivi sur deux ans des patients BPCO dépistés, débutant en 2011 et publication en 2016.

ANNEXES

NOUVELLE REPUBLIQUE Indre-et-Loire - Chinon -

SANTÉ Médecins généralistes en formation

23/06/2013 05:26

Le Dr Truchet a accueilli ses confrères à la maternité.

Le centre hospitalier du Chinonais a accueilli une formation continue sur le suivi de la grossesse pour les médecins généralistes. Une vingtaine de médecins généralistes venant de Touraine et même de l'Indre, de Bretagne et de Cherbourg, y ont assisté. Les deux journées ont été organisées et animées par la Maison de santé pluridisciplinaire du Véron. Les médecins généralistes étant en première ligne et pouvant suivre les grossesses selon les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS), il est donc important de mettre en avant la prise en charge globale et le bien-être des femmes enceintes. Les besoins, les difficultés ou craintes potentielles des futurs parents font également partie des sujets abordés lors de la formation. Une visite de la maternité a été faite par le Dr Frédéric Truchet dans le but de montrer l'importance d'un lien étroit entre les médecins généralistes et la maternité du centre hospitalier du Chinonais.

Affiche ETP

Affiche réunion alimentation

Jeudi 16 mai 2013 à 20h
à l'espace associations et vie locale
à Avoine (salle conférence, 2ème étage)
centre social intercommunal
le Véron
Communauté de Communes
Animée par le docteur Laurent Bréchat et Sarah Mercereau, diététicienne.
Soirée Débat
Entrée gratuite
L'alimentation et la nutrition chez l'enfant et le jeune
MSPU
Renseignements au 02 47 93 54 54

eduthera 2012

5ème Conférence sur l'Education des Patients
Le mardi 16 Octobre 2012, Hôtel Marriott, 70 Avenue des Champs-Elysées, Paris 8ème

Le programme du mardi 16 Octobre : 9H00 – 17H30

8H15 – 8H45 : Remise des badges aux participants et café d'accueil
9H00-9H10 : Ouverture de la conférence et introduction par Hervé Barkatz, Directeur des programmes eduthera

Programme de la matinée

9h10-10h45 – Première session : Bilan des programmes lancés depuis la loi HPST, enjeux à venir et mesures d'incitation de la part des ARS et des payeurs pour le développement de l'éducation du patient en ville.

Bilan des programmes d'ETP autorisés par les Agences Régionales de Santé et orientations pour stimuler le déploiement en ville, puis table ronde avec les ARS
ARS Ile de France (Patrick TEREYGEOL), ARS Champagne Ardennes (Yann HEMON), ARS Pays de Loire (Véronique DEVINEAU) et ARS Nord Pas de Calais (Vincent VANBOCKSTAEL).

Bilan des expérimentations sur les nouveaux modes de rémunération des professionnels de santé (ENMR) par la sécurité sociale. Comment mesurer l'impact de l'ETP et d'autres actions d'accompagnement des patients ?
Coûts, impact et modèles d'organisation de l'ETP en ville: exemple de l'expérimentation des nouveaux modes de rémunération des professionnels de santé des professionnels de santé (ENMR).
Thomas WANECQ, chef de projet ENMR auprès du directeur de la sécurité sociale

10H45- 11H15 : Pause café
11h15-11h40 – Première session (suite):
Le rôle croissant des autres régimes d'assurances obligatoires dans le développement de l'éducation des patients en ambulatoire.
Dr François FRETE, médecin conseil national de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) : Présentation du programme national d'Education Thérapeutique pour les patients souffrant de pathologies cardiovasculaires.

11h40-12h30 – Deuxième session : Comment répondre aux nouveaux enjeux de terrain et favoriser le déploiement de l'éducation des patients en ambulatoire afin que professionnels de santé et patients soient au rendez-vous ? Quel est le rôle de chacun des acteurs qui prennent part à l'éducation du patient et quels sont les changements à anticiper ?

Les médecins généralistes : Comment faciliter l'intégration de la démarche éducative en médecine générale - un nouveau modèle éducatif adapté aux soins de premier recours ?
Dr Eric DRAHI, médecin généraliste, président du réseau DIABOLO, et membre de la SFDRMG de l'UNAFORMEC

Les maisons de santé pluridisciplinaires : Situation actuelle et perspectives de développement, rôle dans l'éducation thérapeutique et conditions de réussite – Un exemple en région Centre
Dr Alain GIACOMINO, médecin coordinateur de la maison de santé pluridisciplinaire et Universitaire (MSPU) du Véron en Indre et Loire, représentant la FFMPS (Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé pluridisciplinaires).

Attestation formation ETP

ipcem

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

ATTESTATION DE PRESENCE *

Je soussignée, Sylvie Dehouck, certifie que
Mr. Laurent BRECHAT

a participé
au cycle de Formation Pédagogique à l'Education Thérapeutique du Patient - MSA - Session 1

du 27/03/2012 au 30/03/2012 à PARIS
(Soit une durée de 4 jour(s), pour une équivalence horaire de : 28 heures)

Paris, le 3 0 MARS 2012

* Cette attestation est l'unique exemplaire délivré. Aucun duplicata ne sera fourni par l'IPCEM.

Sylvie Dehouck
Responsable Administratif

ipcem

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

ATTESTATION DE PRESENCE *

Je soussignée, Sylvie Dehouck, certifie que
Mr. Laurent BRECHAT

a participé
au cycle de Formation Pédagogique à l'Education Thérapeutique du Patient - MSA - Session 2

du 02/05/2012 au 4/05/2012 à PARIS
(Soit une durée de 3 jour(s), pour une équivalence horaire de : 21 heures)

Paris, le 0 4 MAI 2012

* Cette attestation est l'unique exemplaire délivré. Aucun duplicata ne sera fourni par l'IPCEM.

Sylvie Dehouck
Responsable Administratif

FRAPS FORMATION PROMOTION SANTE MSP

- **PUBLIC**

Professionnels des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et des Pôles de Santé de la Région Centre.

- **LIEUX**

La première session de sensibilisation se déroulera à l'adresse suivante :

Maison de Santé Pluridisciplinaire du Véron
12, rue des Roches
37 420 Avoine

Le lieu de la deuxième session sera déterminé en fonction des futures inscriptions.

- **DATES** (un choix possible) :
  - **Session 1 :** 27 septembre et 04 octobre 2012
  - **Session 2 :** 08 et 15 novembre 2012

- **HORAIRES**

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- **COUT**

Honoraires, frais de déplacement et repas des participants pris en charge par la FRAPS.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

OBJECTIF GENERAL

Soutenir le développement de la promotion de la santé au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et des Pôles de Santé de la Région Centre afin de renforcer et d'accroître la quantité et la qualité des actions en Promotion de la Santé pour les populations des territoires concernés.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer et/ou renforcer les compétences en promotion de la santé (concepts en santé publique / système de santé, méthodologie et conduite de projet...) des professionnels de santé des MSP et des Pôles de Santé de la région Centre.
- Identifier une personne relais en promotion de la santé dans chaque MSP et Pôle de Santé.

CONTENU

Jour 1	**Matin : « Sensibilisation aux notions et concepts en santé publique »** → Présentation des participants, de leur projet et de leurs attentes ; présentation des objectifs du programme → Précisions des notions (promotion, prévention, éducation pour la santé, organisation du système de soins...) **Après-midi : « Méthodologie de projet »** → Apports théoriques et pratiques sur la méthodologie de projet en promotion de la santé : - Décrire les différentes étapes de montage d'un projet en promotion de la santé - Repérer les éléments constitutifs d'un diagnostic de situation en vue d'établir un état des lieux - Formuler les objectifs de projets hiérarchisés - Distinguer les différents niveaux d'évaluation et de suivi d'un projet
Jour 2	**Matin : « Démarche qualité »** → Présentation du guide d'autoévaluation de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé **Après-midi : « Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)»** - Comprendre le cadre structurel et réglementaire de ETP (recommandations HAS 2007 et loi HPST) - Identifier les éléments et modalités d'un programme d'ETP

METHODE PEDAGOGIQUE

Tout au long de la session, les participants alterneront échanges théoriques et exercices pratiques.

Programme Semaine Bleue 19octobre 2012 après midi

Programme des animations

Place au sport, à la détente, aux loisirs et à la santé durant cette semaine pleine de découvertes et d'échanges.
Toutes les animations vous sont proposées **gratuitement**. **Pensez à réserver vos ateliers en mairie.**

Lundi 15 octobre

MARCHES DOUCE ET « SPORTIVE »
Départ: place de l'église
- 10h15-11h45: marche « sportive »
- 11h00-11h45: marche douce

Retour à la mairie pour partager le pot de l'amitié avec l'équipe municipale autour d'un verre

14H30-16H30: ATELIER DE LOISIRS CRÉATIFS
Venez fabriquer des jolis objets colorés en feutrine. Objets au choix selon vos envies et besoins.
Lieu: Club du 3ème âge « Le temps de vivre », rue Michel Bouchet, Avoine
Places limitées à 15 personnes maxi

Mardi 16 octobre

9H30-11H30: AQUAGYM DOUCE
Réveil musculaire et aquagym douce en musique à l'espace détente et bassin ludique. Détente et relaxation avec des jets hydro-massants dans le bassin ludique
Lieu: Piscine du Véron
Places limitées à 15 personnes maxi

14H30-16H30: JEUX DE CARTES « GOURMANDS»
Tarot, belote...tous les jeux de cartes seront permis!
A l'issue des parties, un café, thé gourmand vous seront offerts.
Lieu: Café du Centre, Avoine

Mercredi 17 octobre

10H00-11H00: GYM DOUCE
Lieu: Club du 3ème âge « Le temps de vivre », rue Michel Bouchet, Avoine

15H00: SPECTACLE-CONTE, rencontre avec Servane Deschamps, Cie Caus'Toujours
« Sœur Marie-Paule raconte tant bien que mal »
La semaine bleue, est l'occasion de valoriser et de renforcer les contacts entre les générations. C'est donc tout naturellement que la médiathèque du Véron propose une rencontre entre les jeunes et les retraités.
Lieu: Médiathèque du Véron

Jeudi 18 octobre

DÉCOUVERTE DE L'ESPACE DÉTENTE DE LA PISCINE (10h00-11h00 et 11h00-12h00)
Découverte et utilisation du hammam, du sauna et du jacuzzi. Détente et relaxation dans le bassin de l'espace détente
- De 10h00 à 11h00
- Ou de 11h00 à 12h00

10 personnes maxi par créneau
Lieu: Piscine du Véron

14H30-16H30: ATELIER VANNERIE
Initiez-vous à la vannerie de paille avec Joëlle Bourrat qui vous guidera pour façonner un objet décoratif en paille fine. (! Apportez vos ciseaux)
Niveau: facile
Lieu: Club du 3 ème âge « Le temps de vivre » rue Michel Bouchet, Avoine
Places limitées à 15 personnes maxi

Vendredi 19 octobre

MARCHES DOUCE ET « SPORTIVE »
Départ: place de l'église
- 10h15-11h45: marche « sportive »
- 11h00-11h45: marche douce

15H00-16H30: ATELIER SANTÉ AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU VÉRON
Thème :
Entretien de la mémoire : présentation générale, ateliers pratiques
Lieu: Maison de santé du Véron
Places limitées.

17H30: TEMPS INTERGÉNÉRATIONNEL SPECTACLE AVEC DES PERROQUETS

Venez avec vos petits enfants, vos petits voisins passer un moment de découvertes des perroquets.
Dressage, jeux ludiques, vols, informations sur la vie des perroquets vous seront présentés lors de ce spectacle magique.
Lieu: Espace culturel
Spectacle vu TF1 sur et

18h30 : Cocktail de clôture, salle Mansart

MSPU Véron

REPSO
Réseau de Prise en charge du Surpoids et de l'Obésité de l'adulte et de l'enfant. Tours

Charte du Réseau REPSO Tours

La charte s'inscrit dans le cadre du décret n°2002-1463 du 17 décembre 2002 ; Art D766-1-4 ; Art D766-1-3.

L'amélioration de la qualité du service rendu à l'usager au sein du réseau implique une coordination organisée entre les membres du réseau pour assurer la continuité et la globalité de sa prise en charge par nature pluriprofessionnelle.

La charte du réseau définit les engagements des personnes physiques et des personnes morales, notamment des associations, intervenant à titre professionnel ou bénévole ainsi que les engagements réciproques des professionnels de santé et des patients. Elle concerne l'ensemble des professionnels du réseau, qu'ils soient hospitaliers, libéraux ou institutionnels.

Cette charte, cosignée par chacun des membres du réseau, rappelle les principes éthiques. Nous nous attacherons à la porter à la connaissance des usagers et des professionnels de santé.

1. Les professionnels du réseau s'engagent à faire bénéficier de la prise en charge « réseau » **tout patient** dont l'état de santé le justifie. Tous les membres du réseau sont une porte d'entrée potentielle dans le réseau.
2. Le patient est **libre de sa décision** de bénéficier ou non du réseau puis de s'en retirer.
3. Le réseau garantit au patient le **libre choix des professionnels** de santé intervenant dans son cadre. (dans la limite où les partenaires sont membres du réseau ou s'engagent à le devenir)
4. Le patient reçoit une **information** précise et complète sur le réseau et en particulier sur la potentialité de recours aux autres professionnels du réseau si cela est nécessaire. Il doit donner son accord écrit pour être pris en charge dans le réseau. Cela constitue de sa part un engagement clairement établi avec le médecin.
5. Les professionnels du réseau s'engagent à dispenser des soins de qualité en accord avec les recommandations de prise en charge élaborées par le réseau.
6. Le rôle respectif des intervenants, les modalités de coordination et de pilotage sont définis avec détails dans la convention constitutive du réseau REPSO Tours.
7. Tous les partenaires du réseau s'engagent à participer dans leur domaine aux actions de prévention, d'éducation, de soins mises en œuvre dans le cadre du réseau et compatibles avec leur mission.
8. Les professionnels du réseau s'engagent à participer aux réunions de **formation initiale et continue** mise en place par la coordination, ainsi qu'aux réunions de travail du réseau.
9. Le réseau met en œuvre les processus nécessaires à la **circulation de l'information**, et garantit le **libre accès** de chaque professionnel aux informations utiles à sa pratique. Le réseau assure la protection de la **confidentialité et la sécurité** des dossiers et informations médicales notamment lors de la circulation des informations nominatives.
10. Les professionnels du réseau s'engagent à participer à la tenue d'un dossier médical commun, et à respecter les règles de fonctionnement et de confidentialité.
11. Les professionnels du réseau s'engagent à se soumettre aux règles d'**évaluation** concernant leurs activités et leurs pratiques.
12. Les institutions partenaires s'engagent à mettre en place les moyens nécessaires au fonctionnement du réseau. Le réseau s'engage à assurer le libre accès de chaque institution partenaire, aux informations nécessaires à l'**évaluation externe** de l'activité du réseau, permettant en particulier, de s'assurer de l'utilisation adéquate des financements fléchés.
13. Les partenaires du réseau s'engagent à ne pas utiliser leur participation directe ou indirecte à l'activité réseau à des fins de promotion et de publicité. Cette règle ne s'applique pas aux opérations conduites par le réseau et destinées à le faire connaître des professionnels ou des patients, dans le respect des règles déontologiques relatives à la publicité et à la concurrence entre confrères.

Protocole urgence (réunion de formation pluri professionnelle)

PATIENT INCONSCIENT

Le patient ne répond pas à une sollicitation verbale « vous m'entendez ? » ou motrice « serrez-moi les mains ! »

RESPIRE

(écouter, regarder, sensation de souffle… pendant 10 secondes)

appeler, demander de l'aide, CRIER SI BESOIN, faire prévenir les médecins de la MSP en envoyant quelqu'un ou au 02.47.98.22.35)

PLS

Vérifier la respiration

TEL 15

NE RESPIRE PAS

Mettre le patient **allongé sur le dos,** vérifier la bouche, placer sa tête en extension deux doigts sous son menton, écouter, regarder 10 secondes, pas de respiration

TEL 15

MASSER

Si pas de médecin sur la MSP, Envoyer quelqu'un chercher le défibrillateur en salle d'urgence derrière le secrétariat des médecins

CONTINUER A MASSER ! SUIVRE LES INSTRUCTIONS DU DEFIBRILLATEUR

(Pour un patient conscient, appeler en première intention les médecins de la MSP.)

Avril 2013